



Calcul indemnites retraite

Par **ROUAIX**, le **18/01/2010** à **23:08**

Bonjour,rnrnJ'ai commencé à travailler à l'âge de 18 ans, pendant une quinzaine d'années dans l'industrie du pétrole.rnrnJ'ai à présent 60 ans :rnrn1. Ai-je droit à une retraite ?rn2. A qui dois-je m'adresser pour le calcul de celle-ci ?rnrnrnrnCordialement

Par **Cornil**, le **20/01/2010** à **22:07**

Bonsoir "rouaix"rnTa question manque de précisions sur ta carrière complète dont tu ne mentionne que 15 ans dans l'industrie du pétrole, depuis l'âge de 18 ans. Je suppose qu'entre temps, tu as fait autre chose!rnCependantrn1) de toute façon, oui, tu as droit une retraite à 60 ans, mais à taux très réduit, jusqu'à plein, selon ta carrière complète. rn2) Pour t'informer sur tes droits à retraite:rn- pour la retraite de Base SS , voir https://www.retraite.cnnav.fr/portal/page/portal/Y_GP_NAT/Y_P_NAT_TECHNIQUE/Y_P_NAT_ACCUEIL pour les retraites complémentaires, voir <http://www.agirc-arrco.fr/>, qui te fournit aussi un annuaire des "CICAS" qui ont localement la charge de renseigner sur l'ensemble des retraites complémentaires rnBonne année 2010.rnrnCornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)